

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
— 10 fr. pour six mois,
— 6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 3 Septembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Décret prorogeant pour une année la chambre temporaire créée au tribunal de première instance de Limoges (Haute Vienne) ; Nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Concours départemental d'animaux reproducteurs qui se tiendra à Lille, le 10 septembre prochain.

Le Comice agricole de Lille rappelle que l'enregistrement des animaux se fera à l'abattoir de la ville, pendant toute la journée du 9 septembre et la matinée du vendredi 10 jusqu'à neuf heures du matin, terme de rigueur.

L'examen de l'espèce chevaline sera fait par le jury de neuf heures à midi, dans l'allée de l'Esplanade affectée à la circulation des chevaux et voitures.

La distribution des prix aux lauréats des divers concours aura lieu en séance publique, le dimanche 12 septembre à midi, dans la grande salle de la Halle au blé.

Le secrétaire adjoint,
A. CHARLES.

L'examen local d'admissibilité aux écoles impériales d'agriculture s'ouvre à la préfecture le 1^{er} octobre prochain.

Quiconque désire entrer dans l'un de ces établissements, doit se faire inscrire à la préfecture le 15 septembre présent mois au plus tard, en adressant une demande à M. le préfet et en y joignant la pièce déterminée par le programme des conditions d'admission.

Des exemplaires de ce programme sont déposés à la préfecture pour être distribués.

Douanes.

Le *Moniteur* publie les états comparatifs des douanes pour les sept premiers mois de l'année.

Les droits perçus pour les importations ont produit, pendant cette période, 113,260,592 fr. pour 1858, contre 112,374,557 fr. pour 1857 et 100,522,391 fr. pour 1856. Ainsi, malgré l'état de crise du commerce et le ralentissement des achats de matières premières pendant les premiers mois de 1858, il y a encore une augmentation de 886,035 fr. sur 1857, et de 12,738,201 fr. sur 1856.

L'augmentation est remarquable pour le mois de juillet. Il a été perçu, pendant ce mois, à l'importation, 20,258,188 fr. en 1858, contre 15,946,577 fr. en 1857, et 16,460,497 fr. en 1856, soit une augmentation, pour cette année, de 4,311,614 fr. sur 1857, et de 3,767,691 fr. sur 1856.

Les augmentations du mois de juillet portent, à l'importation, sur tous les principaux articles nécessaires à nos manufactures et sur les denrées et produits des colonies.

Les diminutions portent sur les bestiaux, sur les vins et spiritueux, sur les fils de lin et de chanvre, les graines de sésame, le suif, la houille, l'indigo, les laines en masse, la fonte, le plomb et les céréales.

Le tableau des exportations présente également des améliorations sensibles sur les principaux articles, et particulièrement sur les produits de nos fabriques et de nos manufactures, tels que les modes, les machines, les savons et articles de parfumerie, les verres et cristaux, les vins ordinaires et de liqueur, et les céréales.

Le commerce, qui avait à peine profité pendant longtemps de la liberté de sortie accordée pour les céréales, s'est livré depuis quelques mois à de fortes exportations. Il n'a été importé, pendant les sept premiers mois de cette année, que 1,919,801 quintaux métriques de céréales, tandis qu'on en a exporté 3,913,025 quintaux métriques.

Il est expressément recommandé aux personnes qui veulent profiter du train de plaisir en destination d'Ostende, de faire prendre leurs billets dans la journée du samedi, 4 septembre.

La distribution aura lieu jusqu'à neuf heures du soir.

Aucun billet ne sera délivré le jour du départ.

Le nommé André Flamencourt, contre-maitre, est mort subitement au moment où il venait de lever une balle de laine, chez son patron, filateur dans la rue du Bois.

On attribue cette mort à la rupture d'un anévrisme.

Le Concert dont nous donnons ci-après le programme offrira un intérêt tout particulier par la présence de la Société des *Orphéonistes* (Crick-Sicks) de Tourcoing, qui s'est acquis une juste célébrité par les succès brillants qu'elle a obtenus dans différents concours et par l'excellente exécution dont elle a fait preuve dernièrement dans celui d'Anvers. Notre Société de la *Grande-Harmonie*, voulant donner un témoignage d'amitié et de franche sympathie à ces éminents chanteurs, ira les recevoir à l'entrée de la route de Tourcoing et les conduira à l'Hôtel-de-Ville, pour leur offrir les vins d'honneur.

Après le Concert, un feu d'artifice sera tiré sur la place de la Mairie.

Le *Courrier du Pas-de-Calais*, dans son numéro de ce jour, contient trente-quatre annonces, — ni plus ni moins, — de *chasse réservée*. Voilà un numéro destiné à entendre bien des malédictions, et dont maint exemplaire servira de bourse à certains Nemrods vindicatifs qui n'ont plus, pour chasser, que le terroir — de leur cour. Heureux encore si c'est une basse-cour!

Mais, parlez-moi d'une annonce comme celle-

ci, qui se trouve également dans le même numéro du *Courrier du Pas-de-Calais*, et qui, placée au milieu de toutes les annonces susdites, brille comme une étoile dans un ciel sombre, la voici :

Avis à MM. les Chasseurs :

M. Bocquet, propriétaire à Arras, prévient MM. les chasseurs d'Arras, qu'ils ont le droit de chasser sur ses propriétés, sises au terroir de Wartus.

Si ce propriétaire était le gouvernement!

Encore une comète! celle-ci est annoncée par un savant russe. Ne pas confondre avec la comète de Charles-Quint qui, jusqu'à ce jour, est invisible à l'œil nu, et pour cause, sans doute.

Le célèbre directeur de l'Observatoire astronomique de St-Petersbourg, M. Struve, a adressé au ministre de l'instruction publique, la lettre suivante :

« Je m'empresse de porter à votre connaissance que vers la fin du mois d'août (vieux style), nous pouvons nous attendre à l'apparition d'une brillante comète. Elle a été vue pour la première fois, par M. Donati, à Florence, le 2 juin dernier. Pendant quelque temps avant cette époque, la comète se trouvait dans une position qui n'a pas permis de l'apercevoir dans nos latitudes septentrionales. Hier soir, je parvins à l'apercevoir à l'aide de notre grand réfracteur et à vérifier en même temps l'exactitude des éphémérides qui m'ont été communiquées par M. Donati. Comme les erreurs, dans ces éphémérides sont tout-à-fait insignifiantes, j'ai tout lieu de croire que l'orbite de cette comète, calculé par l'astronome italien, ne diffère pas beaucoup de la vérité. Hier, nous avons vu cette comète si brillante que, si elle ne se trouvait pas trop près de l'horizon, elle pourrait être vue à l'œil nu. Au crépuscule et pendant la nuit, elle se teint malheureusement à une hauteur très considérable au dessus de notre horizon, mais, dans les jours qui suivront, son éclat progressera d'une manière considérable, et elle deviendra alors bien plus facile à observer.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 4 SEPTEMBRE 1858.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND

ET SA COUR.

XXIX. — Voir notre numéro du 1^{er} septembre.

« Que Celui qui tient la destinée des princes dans ses mains, vous entende et vous permette de rendre la justice dont vous êtes le dépositaire. Frédéric-Guillaume I^{er}, père de Votre Majesté, n'avait pas de serviteur plus dévoué et plus fidèle que le comte mon mari. Dans le cabinet, comme sur le champ de bataille, il a donné des preuves de son savoir et de son courage. Ce n'était pas seulement devant l'ennemi qu'il était terrible, c'était devant les intrigants, qui joignaient à l'art de flatter et de corrompre, l'art non moins dangereux de conspirer contre l'honneur de la couronne de Prusse. Le hasard permit que le comte de Boëhmer découvrit un jour les fils d'une trame ourdie par le comte de Mann-teuff et madame de Brandt avec la cour d'Autriche. Obtenir un ordre du roi, faire disparaître mon mari, afin que rien ne vint compromettre leur plan. Tout cela fut pour le comte de Mann-teuff et madame de Brandt l'affaire d'un instant.

Frédéric-Guillaume I^{er} est mort avec la conviction que celui qu'il avait cru fidèle n'était qu'un misérable conspirateur. La cour fut un instant émue à la nouvelle de la disparition du comte. Le malheureux n'entendit pas ses accusateurs : le chemin de l'exil est silencieux. Quelques jours après son départ il était oublié... par ordre supérieur. Pendant près d'un an, j'ai vainement demandé une audience au roi; ceux qui l'entouraient m'ont repoussée en me menaçant de la prison si j'osais me plaindre ou même prononcer le nom de leur victime, et comme il fallait aussi se débarrasser de moi, à tout prix, on eut soin de me jeter dans les bras des vautours assermentés qui ont pour mission de défendre les intérêts des veuves et des orphelins. Je voulus en vain plaider pour réclamer la part de mes biens; tout fut englouti et je vis enfin arriver dans la maison qui me servait de refuge, un monstre chargé de faire exécuter la loi et qui, au nom de cette même loi, m'a chassée après avoir fait vendre, sous mes yeux, les quelques objets que j'avais sauvés du naufrage. Voilà, Sire, l'œuvre des infâmes qui se disaient hautement les soutiens du trône. Quelle justice m'accordez-vous, maintenant? Est-il en votre pouvoir de sécher les larmes d'une épouse et d'une mère dont l'existence se traîne dans la honte et la misère?...

En ce moment, un profond soupir souleva la poitrine du jeune souverain et, s'approchant de la comtesse :

— Madame, dit-il, vous avez beaucoup souffert. J'ai le pouvoir de vous venir en aide; j'aurai la force de sévir contre ceux qui ont causé tous vos maux. Justice sera faite, mais j'entends que vous exécutiez les ordres qui vous seront donnés aujourd'hui même. Le plus grand mal-

heur des rois c'est de ne pas connaître la vérité. Dieu me punisse si j'oubliais mes devoirs et si je ne m'efforçais pas de connaître et de punir ceux qui se serviraient de mon nom pour faire le mal. Jordan, dit Frédéric, je m'adresse à votre cœur sensible et généreux pour venir en aide sur-le-champ à madame la comtesse de Boëhmer.

Le roi adressa en sortant un salut à la malheureuse mère, qui put voir toute la tristesse dont il était accablé.

— Messieurs, dit-il à Jordan et à Pollnitz en remontant dans sa voiture, pas un mot de cette visite à personne.

XXVII

Les politiques des rues de Berlin et le tailleur français.

Au dehors, la scène avait bien changé. L'équipage royal qui descendait lentement la rue avait annoncé la présence de Frédéric, et les habitants sortaient à la hâte de leurs maisons pour le voir et pour le saluer. Hommes, femmes, enfants, vieillards circulaient pêle-mêle, et chacun demandait à son voisin :

— Quel motif a pu amener le roi, où peut-il être, que sa voiture paraît l'attendre, et enfin pourquoi ce gros monsieur, assis sur la barrière de fer pes Tillouls, dessine-t-il si activement cette place sablonneuse et ces misérables petites maisons?

Le fier et noble monsieur Pricker lui-même n'avait pas cru au-dessous de sa dignité de descendre dans la rue et de se placer devant sa porte, entouré de ses ouvriers.

— On prétend que le roi est entré chez l'épicière Boëhmer, lui dit un de ces derniers, après avoir été s'informer au milieu de la foule qui attendait en silence et bouche bée.

Monsieur Pricker secoua gravement la tête. « On l'aura induit en erreur ou mal compris, répondit-il; car c'est moi, sans aucun doute, qu'il se proposait de visiter. Cet honneur n'a rien de nouveau ni de surprenant pour ma famille, car pas un seul souverain de la maison de Hohenzollern n'a négligé jusqu'ici de faire sa visite à la maison Pricker, et le roi actuel respectera certainement cette belle coutume de ses prédécesseurs, afin qu'on... »

De bruyantes acclamations interrompirent le digne monsieur Pricker. Le roi venait de paraître dans la rue, la foule le saluait de vivats et de cris d'allégresse, et les hommes agitaient leurs chapeaux ou lançaient en l'air leurs bonnets.

Monsieur Pricker, voyant avec une joie secrète le roi se diriger du côté de sa maison, s'avança rapidement de quelques pas et alla se placer, rayonnant, sur le passage de Sa Majesté.

Mais Frédéric répondait ce jour-là aux hommages du peuple par un sourire moins gracieux et des saluts moins bienveillants qu'à l'ordinaire, un nuage assombrissait son front, et son œil était voilé. Sans même regarder monsieur Pricker, qui s'inclinait tout souriant, il marcha droit à sa voiture, qui l'attendait devant la maison du tailleur. Il y monta précipitamment, sa suite s'y élança après lui, et les chevaux partirent au galop, aux acclamations de la foule, qui suivit l'équipage de ses regards curieux jusqu'à ce qu'il eût disparu.

— Pourquoi cette allégresse, pauvre peuple